

Bulletin n° 1 du mois de novembre 2012

Bonjour à tous,

l'Association des Amis de l'Eglise et du Cimetière de l'Hôpital est officiellement créée

Les tâches effectuées :

- Christine a envoyé tous les papiers nécessaires pour obtenir la parution au journal officiel (elle est effective depuis le 19 octobre 2012) : La préfecture nous a envoyé le récépissé de la création.
- Nous employons pour remplir ces tâches administratives le site I-Statut sur lequel nous avons un compte gratuit.
- Sébastien nous a créé une adresse mail asshop@orange.fr qui arrive pour l'instant sur l'ordinateur l'Hôpital. Un site a été créé par Sébastien, à nous tous de le remplir : <http://eglisehopitalmontclar.jimdo.com/> . Je vais y envoyer des photos et textes historiques. Envoyez aussi vos documents ou suggestions.
- Alain Blanc a livré tous les matériaux (gravier, sable, chaux) pour le chantier Concordia et sa suite.
- Georges Bec est venu avec son tracteur arracher des souches et transporter le gravier qui a été épandu dans le cimetière.
- Alain et Véronique Roussel sont venus avec un tracteur plus gros pour venir à bout de la grosse souche qui était enracinée dans le mur (préparation des racines par Franck), après un câble et une chaîne cassée, la souche est sortie et en dessous une grande pierre taillée (châssis de fenêtre) a été dégagée par Alain avec son manitou.
- Christine a fait des recherches généalogiques au sujet de chaque tombe (acte de naissance et de décès de chaque patronyme gravé), à mettre au net et éventuellement en "imprimer" quelques exemplaires (photocopies) ?

Nous les remercions tous vivement.

Aménagement du site :

Nous avons décidé d'acquérir une tente agricole en plastique comme nous en avons parlé pour la somme de 279 euros. Elle semble solide et ne gâche pas trop le paysage.

Alain Roussel est venu avec son tracteur et le godet afin d'aplanir le sol sous sa surface : 3 X 6 m (sur 2 de hauteur). Franck y a répandu du gravier.

Franck l'a montée et Gilles l'a fixée (vent), nous allons y ranger les pierres sculptées sur des palettes afin que, comme l'ont demandé Philippe GRUAT (chef du service du service départemental d'Archéologie dépendant du Conseil Général de l'Aveyron et Laurent FAU de la DRAC), ces pierres soient à l'abri des intempéries.

La souche étant partie, Franck a aménagé un "chemin de ronde" afin de visiter le lieu de façon agréable et en sécurité. Gilles et Franck ont dégagé le dessus des murs de l'église de la végétation. Gilles a mis un mortier de chaux sous une dernière couche de pierres couronnant le dessus des murs afin que l'eau ne puisse plus s'infiltrer dans ceux-ci (demande des deux mêmes organismes cités plus haut : P H et L F).

Les tombes ont été nettoyées par Franck qui a aussi fait un long travail d'arrachage des racines de ronce et l'évacuation des cailloux inutiles entourant le chantier, il a brûlé au désherbeur thermique un bon nombre de mauvaises herbes qui sortaient déjà des graviers. Nous essayons de ne pas employer de produits nocifs qui pourraient se retrouver dans les nappes phréatiques.

Tâches restant à effectuer

- Obtenir un n° de SIRET (Christine)
- Prévenir la poste de l'adresse de l'association (Christine)
- Ouvrir un compte en banque (Gilles)
- Faire une liste des personnes susceptibles d'adhérer en envoyant 10 € (chacun de vous envoyant sur cette adresse e-mail, les adresses de ces personnes afin de ne pas faire des envois doubles –si possible adresses mail plutôt que postale, plus économique)
- Faire un texte unique ou chacun son texte ? Christine peut faire un texte de base (petit historique) et vous l'accommoder chacun comme vous voulez ?
- Dans les jours qui viennent et qu'il fait beau se rassembler un après-midi à quelques costauds pour transporter avec diables et brouettes les pierres transportables dans la serre.
- Remplir le site internet.
- Imprimer les cartes de membres nouvelles (avec leur n° d'association) et les envoyer ou faire passer à ceux qui ont déjà réglé leur cotisation.
- Faire la liste des nouveaux adhérents et l'envoyer aux membres du Conseil d'Administration

Travaux suivants :

- 1) Ceux pour lesquels nous avons l'autorisation :
 - remonter la fenêtre dont nous avons retrouvé toutes les pierres des voûtes intérieures et extérieures. (avec qui ? comment ? Quand ?)
 - remonter le mur du cimetière disparu suite à l'exploitation de la carrière. (avec qui ? Comment ? Quand ?)
 - penser au dossier et demandes de subsides pour effectuer ces travaux.
- 2) Monter un dossier pour avoir l'autorisation :
 - de pouvoir continuer à dégager les déblais poussés contre la ruine des derniers murs de l'église après sa démolition.
 - écrire au ministère de la Culture profitant du changement de ministre pour bien expliquer que dans notre cas ce n'est pas une fouille archéologique : seulement le tri d'un tas de débris suite à une démolition brutale de l'église. La diplomatie et la bonne connaissance des problèmes de patrimoine de Alain Gensac ainsi que son talent à monter des dossiers informatiques illustrés seront mis à contribution.

Visite des autorités :

Philippe GRUAT (cité plus haut) est passé à l'improviste lundi 22 octobre 2012.

Gilles et Christine lui ont fait visiter le chantier : moue devant les graviers et la tente (cela risque de partir...), je lui ai annoncé la formation d'une association. Il a apprécié le chemin de ronde et l'ouverture vers le cimetière. Sinon aucune réaction positive ni négative : rien à dire jusqu'à preuve du contraire.